

Procès-Verbal

Conseil municipal du

Mardi 7 mai 2024 à 20H30

L'an deux mil vingt-quatre, le 7 mai à vingt heures trente, le conseil municipal de la commune de Chenecey-Buillon s'est réuni au lieu habituel de ses séances après convocation légale, sous la présidence de Mme Laurence BREUILLOT pour la session ordinaire du mois de Mars.

Etaient présents : Laurence BREUILLOT, Daniel BRANCHER, Julien GUYONNEAU, Denis REVILLARD, Didier ROULIN, Geneviève TISSERAND, Céline VANOTTI, Jacques MOREL, GILLES FORT, Mr Bernard GAUTHIER, Vincent VANHUFFEL.

Etaient absents excusés : Mme Christine CULOT (Procuration Geneviève Tisserand), Mr Benoit MEYER (Procuration Daniel Brancher)

Il a été procédé, conformément à l'article L121-14 du Code des Communes, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil. Mr Jacques MOREL ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

ORDRE DU JOUR

1. **Approbation du Compte rendu du 10 avril 2024**
2. **Urbanisme**
3. **Poste et bilan de l'étude sur l'adressage**
4. **CCLL : Transfert compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025**
5. **BP Assainissement 2024 : Décision modificative**
6. **Raccordement réseau assainissement et instauration de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)**
7. **CCLL : Dépôts sauvages**
8. **CAUE : projet de convention pour l'étude sur le devenir des espaces de terrains de tennis/ jeux et la rénovation du chalet**
9. **Comité des Fêtes : Utilisation d'un terrain de sport pour son marché de l'artisanat du 27 avril**
10. **ADAT : Avenant 1 à la convention pour la réalisation de missions optionnelles**
11. **Travaux : Etat d'avancement des différents projets**
12. **Divers : Cérémonie du 8 mai, manifestation avec l'association labellecolette...**

1. Approbation CR de Mars 2024 par le secrétaire Mr Denis Revillard

2. Urbanisme

- DP Mr ROBERT Christophe, 2 grande Rue : Installation photovoltaïque sur toiture
- DP Mr ROULON Didier : 7 rue de la Bergère : Poste de volet sur fenêtre de toit
- DP : Mr BARDEY Jean-Yves : 3 rue de Villes : Construction sur abri de jardin
- DP Mr CAPELLI François : 4 Grande Rue : Capteurs solaires sur toiture

- DP : Mr CLEMENT Eric :10 Rue Combe Tollin : Demande de changement de destination d'un local entrepôt en logement
- DP : CPTÉ Conseil : 12 rue du Foitey : Installation photovoltaïque
- DP : Mr ROUSSEL Eric, 20 rue des Granges Mathieu : Construction abri de jardin
- DP : Mr TISSERAND Emilien : 17 route d'Epeugney : Ouverture 1^{er} étage avec remplacement de 3 menuiseries
- DP Mr TISSERAND Jean Emmanuel : 3 rue de l'Ancienne Fontaine : Rénovation toiture
- DP Mr GAUTHIER Michel , Hameau des Granges Sapin, Reconstruction d'une remise
- DP : Mr BRANCHER Daniel : 8 rue de la Parouse : Enlèvement Pierres Parement de façade garage

3. Poste et bilan de l'étude sur l'adressage

- Le recensement de tous les problèmes d'adressage a été effectué en lien avec les services de la Poste (tableau en annexe)
- Le Cadastre sera prévenu par l'envoi du fichier adresses finalisé aux impôts
- Les courriers et certificats d'adressage seront envoyés aux personnes concernées par le changement
- les différents organismes (SDIS, EPCI, COMCOM, SIEEN, Gendarmerie ou Police, opérateurs de fibre,) seront informés par simple mail de la publication de la Base Adresse Nationale.
- **DELIBERATION : Unanimité**

4. CCLL : Transfert compétence assainissement au 1^{er} janvier 2025

Le maire expose les différents échanges exprimés depuis plusieurs mois en intercommunalité sur ce dossier ainsi que la délibération du Conseil de la Communauté de Communes Loue Lison en date du 09 avril 2024 approuvant le transfert anticipé de la compétences assainissement au 1er janvier 2025 pour le compte des communes membres et des syndicats,

Étant entendu que :

1°) Le transfert de compétence assainissement a pour objectifs principaux :

- de mutualiser les moyens ;
- d'accroître les capacités d'investissements de la collectivité pour réaliser les travaux ;
- d'améliorer la qualité des rejets afin de protéger les milieux naturels et limiter les risques sanitaires.

2°) La Communauté de Communes Loue Lison entend réaliser le transfert de la compétence dans les meilleures conditions possibles en faisant preuve de pragmatisme, d'efficacité et en concertation avec les communes.

Le maire explique que d'après les études proposées par la CCLL, le tarif à horizon 7 ans serait de 3,54 euros du m³ avec une part fixe à 113,29 euros. Une approche différenciée serait mise en place en fonction des situations de chaque commune. Pour Chenecey, le tarif actuel serait maintenu sur 5 ans et ensuite une baisse progressive sur 2 ans afin d'atteindre le tarif cible.

DELIBERATION : 2 abstentions et 11 pour

5. BP Assainissement 2024 : Décision modificative

- Compte tenu de factures imprévues en lien avec une casse sur le réseau d'assainissement , il est nécessaire de transférer 2000 euros du BP Général au BP assainissement fonctionnement (Augmentation de crédits au 65823 pris sur l'excédent de fonctionnement à destination du budget assainissement et augmentation des crédits pour augmentation du chapitre 11)
- **DELIBERATION : Unanimité**

6. Raccordement réseau assainissement et instauration de la participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)

- Le Maire rappelle les demandes de raccordement des particuliers au réseau d'assainissement ainsi que les modalités de raccordement.
- Afin d'être en conformité avec la législation, le maire indique qu'il est nécessaire de modifier la dénomination de la demande de raccordement par l'instauration de la participation pour le financement de l'assainissement collectif. (PFAC)
- La PFAC est éligible à la date de raccordement de l'immeuble, de l'extension de l'immeuble ou de la partie réaménagée de l'immeuble dès lors que les travaux d'extension ou d'aménagements intérieurs générèrent des eaux usées supplémentaires
- La demande de raccordement est effectuée par le propriétaire de la parcelle
- **DELIBERATION : Unanimité**

7. CCLL : Dépôts sauvages

- Le Maire expose les informations communiquées par la CCLL à propos de la lutte contre les déchets abandonnés et la mise en place d'un soutien financier par la société CITEO
- Un soutien de 0,90 euros par habitant et par an est proposé jusqu'en 2028.
- Il s'agit d'accompagner les communes en charge de la salubrité dans leurs actions de sensibilisation, de prévention et de nettoyage visant à lutter contre les déchets d'emballages dans la nature dont font partie les nettoyages de printemps
- **DELIBERATION : Unanimité**

8. CAUE : projet de convention pour l'étude sur le devenir des espaces de terrains de tennis/ jeux et la rénovation du chalet

- Le Maire rappelle la demande effectuée auprès du CAUE en 2023 afin d'obtenir un accompagnement sur la rénovation du chalet du terrain de pétanque ainsi que sur le devenir des espaces des terrains de tennis.
- Une convention doit être signée avec le CAUE afin de permettre la formalisation de cet accompagnement
- **DELIBERATION : Unanimité**

9. Comité des Fêtes : Utilisation d'un terrain de sport pour son marché de l'artisanat du 27 avril

- Après avoir reçu des mails de parents d'élèves, conseillers municipaux, s'offusquant de l'ouverture d'un coté d'un des 2 terrains de sports pour l'organisation du marché de l'artisanat réalisé par le Comité des fêtes, le maire rappelle la demande du Comité exposée en réunion de conseil du 7 février indiquant bien cette demande d'ouverture d'un des 2 terrains avait été validée par le Conseil.
- Le maire rappelle qu'il était entendu que les jeunes devaient pouvoir continuer à jouer sur ces terrains en attendant la concrétisation d'un nouveau projet.
- Le premier adjoint, également Président du Comité des Fêtes a ouvert le terrain sur un côté et n'a pas manqué de faire part du mauvais état de l'installation et de la difficulté à le remettre en place.
- Il est donc proposé une rencontre sur site le **mercredi 22 mai à 18H** afin d'étudier la possibilité de refermer le terrain et d'installer un nouveau jeu si besoin pour que les jeunes puissent continuer d'y jouer.

10. ADAT : Avenant 1 à la convention pour la réalisation de missions optionnelles

Le Maire informe de la demande d'avenant de l'ADAT :

- Avenant n° 1 à la convention pour la réalisation de missions optionnelles proposées par l'ADAT
- Cette convention a pour objet de préciser les modalités dans lesquelles les missions optionnelles de protection des données seront réalisées par l'Agence départemental d'Appui aux territoires
- **DELIBERATION : Unanimité**

11. Travaux : Etat d'avancement des différents projets

- **Vente de 2 parcelles constructibles** : Le premier adjoint informe d'un contact intéressé
- **Travaux rue de l'église** : Les travaux d'enfouissement des réseaux secs sont dans l'attente des validations ENEDIS/Les travaux de reprise de la conduite assainissement seront réalisés courant septembre par le SIVOM et les travaux d'aménagement décalés au printemps 2025/ le maire indique que le dossier a été retenu par le conseil départemental dans le cadre de l'appel à projet le Doubs engagé pour le Climat
- **Travaux Foitey SYDED** : renforcement du réseau électrique avec une montée en puissance sur le Foitey, le secteur des Carrières et des Charrières ainsi que l'Eclairage public des Granges Sapin
- **Dossier Voirie FORGES** : le premier adjoint en charge du dossier rappelle l'état d'avancement du dossier. Une nouvelle réunion avec le bureau d'étude est à programmer avant l'été. La mise en place d'un sens unique serait à prévoir afin d'emprunter une chaussée rétrécie. Il est nécessaire de limiter également le tonnage de cette voirie.
- **Réfection Chemin du Gouffre** : Le maire indique que la subvention DETR sollicitée en 2022 a été accordée. Une nouvelle consultation pour un

bicouche a été réalisée. La société GP routes est retenue pour un montant de 7276,56 euros TTC

- **Dossier nouvel école** : Consultation entreprises lancée
- **Dossier Sentiers** : finalisé cet été
- **RD 110 et bilan de la réunion tenue avec le Conseil départemental le 18 avril 2024** : Travaux prévu à l'automne afin de sécuriser la voirie des chutes d'arbres. : Les propriétaires ont été contacté par le Département pour rappeler leur responsabilité en cas de sinistre. / le département propose une opération coordonnée pour effectuer les travaux./ un chiffrage a été communiqué à la mairie/ Les propriétaires ont la possibilité de se rapprocher de la commune pour indiquer leurs intentions avant mi -juin/

12. Divers : Cérémonie du 8 mai, manifestation avec l'association bellecolette...

- **Cérémonie du 8 mai à 11H** avec la participation de la fanfare l'Echo de la Loue
- Association Bellecolette et manifestation le **dimanche 7 juillet** après midi pour les enfants
- Réunion avec la ligue de l'enseignement le **mardi 14 mai à 20H** salle de convivialité afin d'échanger sur plusieurs sujets d'actualité
- Compagnie Rouge Fraise : spectacle à prévoir sur début juillet
- Elections européennes et tenue du bureau de vote

Le Secrétaire,


Clôture 22H40

Le Maire

**Le Maire,
Laurence BREUILLOT**

